

Concours A BCPST session 2021
Rapport de l'épreuve orale de géographie

Le jury a eu le plaisir pour cette session 2021 de retrouver les candidates et les candidats en présentiel. Le protocole sanitaire strict mis en place n'a pas atténué l'intérêt de la rencontre et de l'échange qui fait tout l'intérêt d'une épreuve orale.

D'emblée le jury tient à souligner la bonne qualité d'ensemble des prestations entendues. Il tient à le faire d'autant plus qu'il a bien conscience que les conditions de préparation pendant cette année 2020-2021 compliquée et de déroulement des épreuves avaient de quoi dérouter les candidates et les candidats qui ont fait preuve d'une capacité de travail et d'adaptation qu'il convient de saluer et pour laquelle ils doivent toutes et tous être félicités. Il salue aussi le travail des collègues qui, durant toute cette année de préparation difficile, ont su assurer la préparation de leurs élèves, leur permettre l'acquisition des compétences attendues en géographie et leur permettre d'appréhender au mieux cette épreuve.

Comme lors des autres sessions orales, le jury a donc eu le plaisir d'entendre d'excellentes prestations dont le niveau a pu impressionner ses membres. L'épreuve orale de géographie n'est en effet pas une épreuve facile pour des candidates et des candidats qui n'ont suivi cet enseignement que pendant une année et qui ne disposent que de 45 minutes de préparation – durée qui ne laisse que peu de place à l'amateurisme et impose que de solides reflexes soient acquis. Il semble d'ailleurs nécessaire de revenir brièvement sur le déroulement de l'épreuve.

Les candidates et les candidats ont donc 45 minutes en salle de préparation pour travailler sur leur sujet. Celui-ci est composé d'un dossier documentaire qui comprend l'intitulé du sujet, deux ou trois documents et une carte topographique au 1/25 000ème ou au 1/50 000. Sur sa table, la candidate ou le candidat a à sa disposition un atlas, type *Atlas du 21^{ème} siècle*, et une carte géologique de la France au 1/1 000 000ème. Ce sont là des aides mis à disposition pour traiter son sujet à partir de son dossier documentaire, nullement des documents supplémentaires à commenter. Profitons-en aussi pour rappeler que l'usage d'une carte géologique au 1/1 000 000ème ne saurait être le même que celui d'une carte géologique au 1/50 000ème. A l'issue des 45 minutes les candidates et les candidats sont dirigés vers les salles de passage pour leur entretien avec le jury. Celui-ci se décompose en deux temps. La candidate et le candidat présente d'abord son commentaire. Il dispose pour cela de 20 minutes maximum. Rappelons qu'il s'agit bien là d'une durée maximale, non d'une durée impérative : si un exposé trop court (il arrive parfois que certains durent 5 minutes) est évidemment pénalisant et pénalisé, les candidates et les candidats doivent bien avoir à l'esprit qu'il n'est pas pour autant nécessaire de chercher à toute force de « tenir » 20 minutes, au risque du délayage, lequel dessert souvent le propos. A l'issue de cette présentation s'ensuivent 10 minutes de questions et d'échanges avec le jury.

L'ambition de ce rapport est, afin de guider les candidates et les candidats dans leur préparation, est de revenir sur ce que sont les compétences attendues et sur ce qui est valorisé, autant que sur les principales maladresses et erreurs que les membres du jury ont pu identifier lors de ces prestations et entretiens.

Les bonnes prestations sont d'abord celles qui traitent le sujet. Il convient en effet de rappeler que l'épreuve ne consiste pas en un commentaire exhaustif de la carte topographique, mais bien en un commentaire de documents fondé sur la carte topographique et sur sa lecture croisée avec les documents du dossier dans la perspective du sujet proposé. Les candidates et les candidats doivent donc prendre garde à bien exploiter l'ensemble des documents, à en proposer un commentaire synthétique qui permette de travailler les articulations/confrontations entre les documents. Ils doivent aussi prendre garde à le faire dans le cadre du sujet posé. Ce dernier doit être en effet analysé par les candidates et les candidats. Il est indispensable, en introduction, qu'il soit décrypté et précisé. Trop de candidates et de candidats se contentent en effet de définir,

plus ou moins vaguement, les termes du sujet sans vraiment chercher à les articuler au dossier documentaire et/ou à la région à étudier. Il est essentiel que l'approche géographique proposée soit contextualisée. Les prestations qui se contentent d'une définition trop théorique, et le plus souvent, il faut bien le reconnaître, simpliste, des termes du sujet sans lien avec le dossier sont pénalisées. Elles le sont d'autant plus que le jury a pu constater sur certains termes, notions, concept une méconnaissance de fond de ces derniers qui conduit les candidates et les candidats à en donner une vision qui tend parfois à la caricature : c'est particulièrement le cas sur le développement durable, pour ne citer qu'un exemple. Autre écueil, qui est lié en partie à ce biais, une sorte d'enflure lexicale mal maîtrisée qui bien loin de donner l'illusion d'une maîtrise, voire d'une expertise, du sujet, trahit au contraire une méconnaissance de celui-ci. Particulièrement visible dans l'introduction, cela se retrouve dans le commentaire où le plaquage de termes tombe rarement juste et masque plus les réalités du territoire à étudier qu'elle ne permet de l'éclairer. Ajoutons à cela que certaines définitions proposées en ouverture peuvent conduire les candidates et les candidats à se piéger eux-mêmes, essentiellement parce qu'elles sont trop partielles et/ou mal maîtrisées. Rappelons également que si l'épreuve implique que l'on traite le sujet proposé, et donc que l'on soit capable d'en définir les termes, de l'analyser et de le traiter, ce dernier point implique que les documents ne soient pas négligés – certaines prestations semblent en effet avoir oublié jusqu'à la présence même de la carte topographique qui est pourtant une composante essentielle de l'épreuve et permet en outre aux candidates et au candidat de bien prendre la mesure des enjeux géographiques, spatiaux et territoriaux au cœur de l'approche géographique.

L'introduction est donc un moment clé qui permet au candidat de s'approprier le sujet en en définissant les termes, en identifiant les documents mis à sa disposition, en construisant une problématique qui lui permet de déployer son commentaire et son argumentation.

L'usage, et le commentaire, de la carte topographique reste particulièrement discriminant. Une lecture à plusieurs échelles de carte est souvent nécessaire, d'abord pour en appréhender les grandes lignes, puis, à des échelles plus fines, pour saisir la diversité et la complexité d'un territoire. Cette approche pluri-scalaire est trop rarement effectuée, ce qui empêche bien souvent les candidates et les candidats de saisir la complexité de la région à étudier – et ce quelle que soit l'échelle négligée, ample ou fine. Pour de nombreux sujets, il est ainsi regrettable que les candidates et candidats qui « descendent » jusqu'à la description et l'analyse d'un finage soient si peu nombreux. En outre, beaucoup de candidates et de candidats éprouvent encore des difficultés à lire et identifier les formes du relief qui peuvent pourtant être un élément important du commentaire. La lecture des courbes de niveau est insuffisamment maîtrisée... au risque d'explications défilants le bon sens (et les lois de la gravité lorsqu'un cours d'eau coule d'aval en amont). Il va en de même pour la description biogéographique, pourtant essentielle sur certaines cartes (montagne, forêts...). Enfin, rappelons que si la carte topographique est un document de première importance et d'une richesse rarement pleinement exploitée par les candidates et les candidats, il convient aussi de rappeler qu'il peut conduire à un usage qui gagnerait à être plus modéré de la toponymie, dont l'exploitation abusive a été assez importante cette année, ainsi que de la couche d'informations touristiques, qui induit bien souvent les candidates et les candidats en erreur sur l'ampleur de ces activités, voyant dans le moindre GR le signe d'une forte attractivité touristique.

Parmi les autres types de documents que les candidats doivent traiter, le jury attire l'attention sur le traitement des données statistiques par les candidates et les candidats. La différence d'analyse que l'on doit faire entre une donnée absolue et une donnée relative n'est pas toujours bien saisie, conduisant à des erreurs d'interprétation. Il en va de même pour des analyses statistiques diachroniques et l'identification de tendances qui semble souvent poser problème. De façon générale, les sources sont mal exploitées, alors qu'elles peuvent être un élément

important du commentaire, à condition bien sûr de ne pas chercher à les classer systématiquement en sources « fiables » ou « subjectives ».

La lecture des documents est parfois compliquée par le manque de connaissances des candidates et des candidats. Il ne s'agit ici de faire une longue liste des lacunes identifiées, mais peut-être de revenir sur celles qui ont pu sembler les plus récurrentes.

Ainsi, le jury s'étonne du manque de culture générale agricole des candidates et des candidats. Cette méconnaissance se manifeste de différentes façons. Dans l'analyse des paysages agricoles tout d'abord, qui est trop souvent strictement (et exclusivement) binaire entre open-field et bocage, laissant de côté tout le reste. Dans l'analyse des dynamiques, où le remembrement est souvent présenté comme l'exact synonyme de débocagisation. Dans l'approche des dynamiques productives, là encore strictement binaires entre extensif et productif, dénotant une méconnaissance forte de l'un et de l'autre. On assiste en fait, du fait d'une maîtrise insuffisante des caractéristiques, des enjeux et des dynamiques du monde agricole à une simplification extrême de ce dernier qui conduit à de réelles erreurs d'analyse. On soulignera aussi une réelle difficulté des candidates et des candidats lors du traitement des documents issus des RGA : toutes les catégories de ce recensement ne sont pas connues et les candidates et les candidats n'en voient pas toujours l'intérêt. La méconnaissance d'ordres de grandeurs ne leur permet pas toujours de proposer des commentaires pertinents (sur la taille des exploitations, sur les rendements...). Enfin, le jury a pu constater une méconnaissance des politiques agricoles, et notamment de la PAC, qui conduit les candidats à énoncer des contre-vérités. Entendons-nous bien, il n'est pas attendu des candidates et des candidats qu'ils aient une connaissance exhaustive de l'ensemble des politiques agricoles, mais que dans ce cas ils s'abstiennent de jugements valeurs infondés.

Dans cette même ligne, celle des grandes politiques, le même biais peut être identifié à propos des politiques environnementales. Si beaucoup de candidates et de candidats accordent une légitime attention aux enjeux environnementaux, ils gagneraient à le faire, quand cela est pertinent pour le traitement du sujet, en s'appuyant sur des connaissances solides, tant des processus environnementaux à l'œuvre qu'à la signification du réchauffement climatique et de ses effets locaux, puisque c'est à cette échelle que nous travaillons. L'énoncé des politiques environnementales et des dispositifs règlementaires doit toujours être contextualisé. De façon générale, les candidates et les candidats doivent, sur ce point comme sur d'autres, prendre garde à l'énonciation de discours normatifs déconnecté des territoires et des dossiers documentaires à étudier.

Au-delà des questions agricoles et environnementales, la pluralité des espaces ruraux et de leurs dynamiques est souvent négligée par les candidates et les candidats. Ainsi est-ce particulièrement le cas du périurbain qui, s'il n'est pas méconnu, est souvent analysé de manière caricaturale (y compris sous forme de croquis « cibles » qui n'apportent rien à l'analyse). De façon plus générale la question du peuplement du monde rural et de ses dynamiques donne lieu à des analyses qui laissent perplexes, et où il n'est pas rare d'entendre, encore, parler d'exode rural, sans aucun recul ni aucune nuance sur ce que peut recouvrir ce terme.

Dans tous ces cas, le jury a pu regretter une certaine imprécision chez les candidates et les candidats dans l'usage d'un vocabulaire spécifique et précis. Il attire en particulier l'attention des candidats sur l'usage de barbarismes, à proscrire (« attracteur »), ou de mots dont le sens est dévoyé parce que mal compris (hinterland et foreland utilisés à tort pour décrire la partie maritime et terrestre du littoral). Il a pu regretter aussi que les analyses conduisent parfois à des enchaînements causaux automatiques qui, parce qu'automatiques, ne correspondent pas aux situations locales et à leur diversité, que le dossier documentaire et la carte topographique à échelle fine invitent plutôt à privilégier.

A contrario, le jury a pu entendre avec plaisir des prestations excellentes, fondées sur une analyse précise et fine des documents, nourries par des connaissances solides, mises en

perspectives, notamment en articulant entre elles les échelles, utilisant à propos concepts, notions, termes, citant, si cela et quand cela est pertinent, quelques références d'auteurs (même datés) et proposant des croquis brefs mais bien construits et bien articulés au commentaire. Si tous ces éléments ne sont pas nécessairement tous attendus ensemble, la combinaison d'un certain nombre d'entre eux permet aux candidates et aux candidats de se distinguer.